

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	08.04.2024	Folio n°
	Délibération	2024-64	
	Nature	8.8	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE			

SEANCE N° 13 DU 08.04.2024

4 questions numérotées 2024-63 à 2024-66

Syndicat Mixte
Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

DELIBERATION

**NORMAND'INNOV
PARC PHOTOVOLTAÏQUE OMBRIERE
PRINCIPE DE LANCEMENT
APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les Locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN – Présidente du Syndicat Mixte.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Sophie GAUGAIN (RN) – Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémy PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Yves GOASDOUE	Béatrice GUYOT	Ensemble de la séance

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusé : /

Absents : Julie BARENTON-GUILLAS et Lori HELLOCO (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2024-63 à 2024-66	8	8

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
02.04.2024	9 H 50	Jacques FORTIS	11 H 20	12.04.2024	12.04.2024

RAPPORT

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	13	08.04.2024	N° d'ordre	N° délibération
				2	2024-64

OBJET	NORMAND'INNOV – PARC PHOTOVOLTAIQUE OMBRIERE – PRINCIPE DE LANCEMENT APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
--------------	---

YZ/EA

Chers collègues,

Les industriels du site Normand'Innov sont confrontés à une augmentation significative des coûts d'énergie, notamment de l'électricité. Cette augmentation a un impact sur leur compétitivité. Dans ce contexte, le développement de solutions énergétiques durables et rentables est essentiel pour soutenir la croissance économique et promouvoir la transition écologique vers une économie à faible émission de carbone.

Or, Normand'Innov est propriétaire d'aires de stationnement qui couvrent environ 15 % de surfaces totales, parti d'aménagement poursuivi sur l'extension du site.

Soucieux de participer à la compétitivité des industriels et à la décarbonation des industries implantées sur le campus Normand'Innov, labellisé RSE, la Shema, aménageur du site, a donc étudié l'opportunité de mettre en place un dispositif innovant d'autoconsommation collective et/ou individuelle sur les espaces publics permettant d'alimenter en énergie solaire photovoltaïque l'ensemble des occupants du site.

Il ressort de cette étude la possibilité d'installer une centrale solaire en ombrière sur les milliers de parkings publics du site d'une puissance d'environ 7,5 MWc produisant 7500 MWh pour un coût d'investissement global d'environ 8,5 M€ HT.

Le montage doit être approfondi afin d'affiner le coût d'investissement qui peut varier en fonction du prix des panneaux solaires, du taux de change euros/dollars, du choix esthétique sur la structure de l'ombrière, des marges de risque, etc. qui est un des paramètres importants dans la détermination du tarif de vente d'électricité pour les consommateurs.

En effet, la faisabilité du projet résidera avant tout dans l'intérêt du tarif pour les consommateurs.

Aussi, ces parkings publics relevant de la domanialité publique, il convient de mettre en œuvre une procédure d'appel à manifestation d'intérêts (AMI) devant permettre l'attribution d'un titre d'occupation du domaine public à un opérateur économique.

Les objectifs de cet AMI sont :

- d'encourager le déploiement de solutions énergétiques durables ;
- réduire les coûts de l'énergie pour les entreprises industrielles en favorisant l'autoconsommation d'électricité solaire ;
- promouvoir les transition vers une économie à faible émission de carbone et soutenir les objectifs de développement durable du site Normand'Innov ;
- renforcer la résilience énergétique des entreprises face à la volatilité des prix de l'énergie sur les marchés traditionnels.

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	08.04.2024	Folio n°	
	Délibération	2024-64		
	Nature	8.8		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** le principe de lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt tel que décrit ci-dessus.
- 2 - AUTORISER** les démarches nécessaires à la mise en œuvre de l'AMI, y compris s'adjoindre une AMO technique spécialisée et un cabinet juridique pour la rédaction et la publication des documents de l'AMI, la coordination avec les parties prenantes concernées et l'évaluation des propositions soumises.
- 3 - AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document afférent à cette affaire.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUE